

LEADER et le Plan Avenir Montagnes





LEADER

LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est un programme européen de développement rural qui vise à soutenir le développement des territoires ruraux.

Volet territorial du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural), LEADER est conçu comme une démarche d'appui à des stratégies multi-sectorielles, développées et administrées par les territoires et donne ainsi aux territoires un cadre propice à l'émergence de projets collectifs et de qualité. Ce programme fait intervenir des acteurs issus des territoires d'univers différents, publics ou de la société civile, sur toutes les thématiques développées sur le territoire (circuit court, transition énergétique, culture, tourisme, économie locale...)

L'Europe confie aux acteurs locaux, regroupés dans un Groupe d'Action Locale, GAL, une enveloppe visant à cofinancer des projets publics ou privés qui favorisent le développement des zones rurales. Ce partenariat d'acteurs publics et privés, appelé GAL, met en œuvre une stratégie de développement. L'originalité de la démarche repose sur la forte implication des acteurs locaux, et sur des projets innovants portant à la fois sur l'animation et sur l'aménagement du territoire. Le GAL est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie définie sur le territoire donné.

LEADER en quelques chiffres



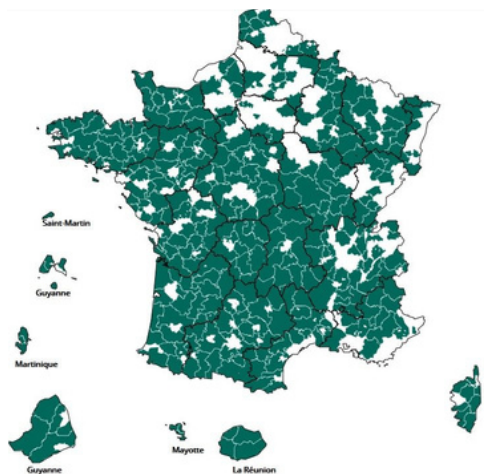
339 Groupes d'Action Locale
sur la période 2014-2022



6 500 acteurs investis dans les GAL



30 000 projets financés



Cartographie des GAL de la programmation 2014-2022

Les GAL et le Plan Avenir Montagnes

50% des territoires porteurs du dispositif Plan Avenir Montagnes appartiennent à un Groupe d'Action Locale


Pour plus d'informations :
leaderfrance.fr





Le Plan Avenir Montagnes


Le programme Avenir Montagnes, qui s'ajoute aux autres programmes interministériels, fournit une aide très pratique aux collectivités territoriales pour relever divers défis et sous-thématiques. L'objectif du Programme Avenir Montagnes est de construire un modèle touristique plus diversifié et plus durable pour les territoires de montagne, en coopération avec ses principaux acteurs dont les collectivités territoriales. Il vise également la relance de l'investissement au service d'un but de transformation et l'accompagnement en ingénierie de projet des territoires qui en expriment le besoin.

Le programme regroupe 14 mesures réunies dans les 4 axes suivants :

 Lancement d'un fonds "Avenir Montagnes" de 331 millions d'euros, dont 300 millions d'euros dédiés au soutien des investissements en lien avec les axes du plan, et 31 millions dédiés à l'accompagnement en ingénierie des territoires

 Diversification de l'offre et la conquête de nouvelles clientèles

 Accélération de la transition écologique des activités touristiques

 Dynamisation de l'immobilier de loisir et enrayement de la formation de "lits froids"

L'appui aux territoires prend principalement les formes suivantes :

- L'appui à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de développement touristique avec une phase de diagnostic approfondi et d'identification des enjeux en matière de transition écologique et énergétique,
- L'appui à la mise en œuvre de la stratégie via une offre de services sur un spectre très large
- La mutualisation des expériences et projets entre collectivités, voire entre massifs, sous la forme d'un réseau/club ad hoc

Le Plan Avenir Montagnes en quelques chiffres



331 millions d'euros de soutien aux projets innovants



669 projets et territoires soutenus à travers le Plan Avenir Montagnes

Pour plus d'informations :
agence-cohesion-territoires.gouv.fr/





• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

Témoignage du GAL du Pays Grand Briançonnais

Comment le Plan Avenir Montagne a-t-il été mis en place sur votre territoire ?

Le Plan Avenir Montagne est né d'une volonté des élus de travailler sur cette thématique. Porté par le PETR, une première question s'est posée : Dans un contexte de prise de conscience qu'il est nécessaire d'agir pour un tourisme durable, afin de préserver le territoire et ses nombreux atouts, quelles actions mettre en place pour concilier économie, environnement et population locale ? En lien avec le projet de territoire, et la stratégie LEADER 2014-2020, qui a mis en avant sur le territoire le tourisme endogène, le Plan Avenir Montagne accompagne les acteurs sur des enjeux de diversification du tourisme, et encourage la mise en réseau des stations, des offices de tourisme, des espaces valléens et des Communautés de communes sur ce sujet.

Des projets financés par le programme LEADER ont-ils pu s'inscrire dans la stratégie du Plan Avenir Montagne ?

Plusieurs projets soutenus par LEADER répondent au Plan Avenir Montagne :

- *Création d'un réseau d'acteurs du tourisme scientifique et industriel pour créer une nouvelle offre, la création de différents produits et une campagne de communication valorisant un patrimoine mal connu des habitants, et qui n'en profite pas pleinement.*
- *Opération afin d'accentuer le travail sur la « Cohésion des acteurs du tourisme scientifique : un enjeu citoyen », en s'articulant autour de l'interconnaissance, d'ateliers pour engager la coopération, de formations et l'identification des recherches scientifiques sur le territoire pour créer du lien avec le grand public.*

Quelles sont les opportunités pour un GAL de se situer au sein d'un territoire porteur du dispositif Plan Avenir Montagne ?

Le dispositif Avenir Montagne étant porté, au sein du territoire, par la même structure que le programme LEADER, le GAL a la possibilité d'obtenir plus aisément une expertise sur des sujets de diversification du tourisme. Ainsi, les échanges et l'accessibilité à certaines informations, dont l'émergence de nouveaux projets, sont facilités. De plus, toujours en lien avec le projet de territoire et les stratégies mises en place, le GAL a une vision plus globale des projets, ce qui permet une meilleure cohérence et coordination entre les actions de diversification touristique menés par Avenir Montagne et les projets soutenus par LEADER.

Y a-t-il des similitudes entre le programme LEADER et le Plan Avenir Montagne ?

Les programmes LEADER et Avenir Montagne mobilisent et financent des moyens humains, de l'ingénierie dédiée sur le territoire, par le biais d'une cheffe de projet dédiée, permettant l'accompagnement de proximité des porteurs de projets et acteurs de territoires. De plus, Avenir Montagne et LEADER, ont une démarche commune de recherche de financements pour les opérations accompagnées et répondant à leur stratégie respective. En ce qui concerne les thématiques des projets menés, encourager le tourisme endogène sur le territoire et favoriser la coopération territoriale et la concertation sont deux axes de travail que l'on retrouve dans les deux programmes et qui permettent une véritable cohérence sur le territoire.

Pour plus d'informations :

Caroline MACLE - leader@paysgrandbrianconnaiss.fr
Charlotte BIAIS - avenirmontagne@paysgrandbrianconnaiss.fr



Acquisition de compteurs dans le cadre d'une mission expertise de la fréquentation de sites naturels

Le territoire du PETR Pays de Remiremont

Situé au coeur du Massif Vosgien, le PETR Pays de Remiremont et de ses Vallées se caractérise par sa géographie particulière. Entre vallées et montagnes, son patrimoine naturel est omniprésent régissant les usages et pratiques. Ses contrastes naturels induisent un habitat dispersé et un éloignement géographique parfois pesant pour la population. Ce phénomène est accentué par le vieillissement de la population et la pénurie de services dans les communes au profit d'espaces jugés plus dynamiques. Les ressources naturelles (eaux vives, forêts, granité) ont favorisé pendant de nombreuses décennies le développement de l'activité économique (industrie textile notamment) et apporte toujours un bénéfice dans l'emploi local. Enfin, le paysage d'exception, couplé à son riche patrimoine, en font un territoire propice aux pratiques touristiques tout au long de l'année.

Les enjeux du Plan Avenir Montagnes

- Préservation et protection des paysages, des ressources naturelles et du patrimoine
- Attractivité du territoire
- Développement du tourisme durable
- Passer de la montagne l'hiver à la montagne tout court
- Faire de la destination une destination écotouristique

Le projet en bref

Une étude à l'échelle des 2 territoires ouest du Massif des Vosges a été menée afin de caractériser les niveaux de vulnérabilité de leurs sites naturels au regard du changement climatique, mais également afin de préserver les espaces de la fréquentation touristique. L'installation de compteurs mobiles sur les sites naturels a permis d'avoir un retour de la fréquentation de ces sites sensibles grâce à des solutions de comptage automatique de visiteur. Les données sont collectés dans un rapport détaillé. Les flux touristiques ont été ainsi estimés sur les 4 saisons au fil des années 2022-2023, le temps de l'étude. Ces compteurs pourront soit rester sur les mêmes sites ou être déplacés sur d'autres sites du territoire.



La plus-value du Plan Avenir Montagnes

- Ingénierie disponible pour accompagner les dossiers touristiques sollicitant le GAL
- Un expert mobilisable lors de l'instruction de dossiers relevant de la thématique touristique
- Echanges d'informations collectées sur le terrain entre les deux dispositifs

Pour plus d'informations :

Noémie Morel - Cheffe de projet LEADER

Marylène Cendre - Cheffe de projet Avenir Montagne





Castellu d'Orezza

Le territoire du GAL Castagniccia Mare à Monti

Le GAL Castagniccia Mare à Monti est situé à l'est du département de Haute-Corse, ce territoire de 65 communes est composé d'une bande littorale, d'une plaine à vocation agricole et d'un arrière-pays montagneux. Si toute la Corse possède des territoires à l'identité bien marquée, la Castagniccia en est assurément l'un de ceux qui présentent des caractéristiques des plus spécifiques sur le plan culturel et historique. Territoire emblématique de la "civilisation du châtaignier", il fut aussi une des places fortes de l'émergence de la Corse indépendante. C'est un territoire attractif mais d'une attractivité inégale : si la plaine et la zone littoral voient leur population augmenter rapidement et concentrent la plupart des services et des entreprises, l'arrière-pays a connu un important processus de désertification initié entre les deux guerres mondiales. En outre, la population y est vieillissante, les activités économiques quasi-inexistantes et de nombreuses maisons de villages, souvent en indivis, tombent en ruine.



Le projet en bref

Le projet se situe sur la petite commune de Carcheto Brustico qui compte une trentaine d'habitants. Le développement d'un nouveau tourisme de village est un des axes principaux de la stratégie du GAL qui permet d'impulser une dynamique en y associant de nombreux acteurs locaux. La genèse du projet reste l'ouverture d'une maison d'hôtes par André Gour au cœur du village. Ce dernier souhaite réaliser des investissements qui permettraient la montée en gamme de son établissement et une ouverture toute l'année. Il sollicite alors les services du GAL pour l'accompagner dans son projet. Il incite également des villageois à s'engager dans une démarche collective. Son idée est de voir naître au sein du village plusieurs maisons d'hôtes afin de créer de l'activité économique mais également pour permettre de rénover le patrimoine immobilier qui se dégrade de plus en plus. Ce sont ainsi 3 projets d'hébergements touristiques qui émergent sur la commune et qui sont accompagnés par le GAL Castagniccia Mare à Monti.

La plus-value du PAn Avenir Montagne

La principale opportunité réside pour le territoire dans la complémentarité des deux programmes. Si LEADER a pris le parti de se concentrer sur l'accompagnement et le financement des projets portés par les acteurs privés, le PAM intervient dans la sphère publique. Le Plan Avenir Montagne permet de mailler le territoire d'itinéraires de randonnées ou de mettre en valeur le patrimoine local remarquable. Ainsi, il est possible de proposer une offre globale et de qualité aux visiteurs.

Pour plus d'informations :

gal.castagniccia@gmail.com





La camina

Le territoire du GAL Montagnes Ariégeoises

Le GAL Montagnes ariégeoises est un territoire de piémont et de montagne situé dans les Pyrénées Ariégeoises. Composé d'anciennes vallées industrielles, c'est un territoire qui a su proposer une nouvelle dynamique économique grâce au développement d'un tourisme de pleine nature et responsable, marqué par une offre qualitative et diversifiée. Le GAL se caractérise par une dynamique de micro-projets innovants et expérimentaux de l'économie sociale et solidaire notamment autour des filières artisanales et des nouvelles solidarités. Il se caractérise par un très fort dynamisme associatif et culturel.

Le Plan Avenir Montagne concerne la zone de massif du PETR de l'Ariège composant 4 destinations touristiques. L'activité touristique y constitue un levier économique important mais le secteur de la montagne est aujourd'hui à une période charnière, qui découle à la fois du changement climatique, dont les effets qui sont déjà perceptibles localement devraient s'amplifier, et des nouveaux comportements touristiques et attentes de la société.



Le projet en bref

La camina est un itinéraire d'usage partagé de 3in4 km en zone de montagne dédié aux mobilités douces accessibles aux piétons, vététistes et cavaliers. Elle permet de découvrir la Haute-Ariège autrement dans le respect de l'environnement et des paysages. Constituée de tronçons de difficultés différentes, elle relie le village de Les Cabannes au site touristique des Forges d'Orlu en parcourant versants et vallées de l'Ariège puis de l'Oriège. Le projet a été pensé avec un cabinet spécialisé afin de s'adapter au mieux à son environnement et aux difficultés géologiques et topographiques rencontrées. Il s'agit de pouvoir offrir aux habitants comme aux touristes une voie cyclable, en parallèle de la très touristique RN20 et en complément de la ligne ferroviaire. Le programme européen LEADER à apporter une ingénierie financière et un financement complémentaire au projet.

La plus-value du PAn Avenir Montagnes

Le dispositif Plan Avenir Montagnes offre des moyens supplémentaires au territoire pour accompagner de manière qualitative et collective des projets en faveur d'un tourisme de montagne durable et résilient adapté aux enjeux des transitions écologiques, économiques et sociales. Il propose des formations, des dispositifs de recherche-action, des outils de mise en réseau, des méthodologies de facilitation et de l'ingénierie financière. Le PAM permet de soutenir et d'accélérer le développement équilibré en zone de montagne.

Pour plus d'informations :

leader@petrariège.fr





Association Leader France

Mairie de Plœuc-l'Hermitage

Place Louis Morel

22150 Plœuc-l'Hermitage

contact@leaderfrance.fr

leaderfrance.fr